

Convocation du 6 mars 2024

Nombre de membres :

Conseillers en exercice 29

Conseillers présents 25

Qui ont délibéré 29



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MARS 2024**

Délibération 240314D020

Classification : 7.5 - Subventions

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, M. Olivier BLAISE, Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU, M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Nathalie CAIVEAU, Mme Stéphanie BÉRIHAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Mélanie BRIHAULT, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Déborah SIDDI, Mme Déborah JOURDON.

Étaient absents excusés : Mme Anita MENET (pouvoir à Mme Déborah SIDDI), Mme Lucie DEVAIS (pouvoir à Mme Nathalie CAIVEAU), M. Guillaume NIEL (pouvoir à Mme Mélanie BRIHAULT), Mme Lucie BONNO (pouvoir à M. Alain BOURGET).

Secrétaire de séance : Mme Déborah JOURDON.

SALLE DES ACACIAS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND VERT

Le Fond Vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Sont notamment éligibles, au titre de l'axe 1 – rénovation énergétique des bâtiments publics locaux : les travaux d'isolation, de remplacement des équipements de chauffage et d'éclairage, l'installation de systèmes de ventilation économiques et performants, etc... sous réserve que ces travaux permettent de réaliser une réduction des consommations d'énergie de 40 %.

Le projet de rénovation de la salle des Acacias répond à ces critères, pour une partie des travaux envisagés. En effet, le subventionnement ne doit concerner que les travaux de rénovation d'un bâtiment existant. De ce fait, la partie extension ne sera pas éligible.

Ceci exposé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Etat, au titre du Fond Vert pour les travaux de rénovation de la Salle des Acacias.

Vote : 29 voix pour

A Ligné, le 20 mars 2024

Le Maire,
Maurice PERRION



La secrétaire de séance
Déborah JOURDON



Publié sur le site de la commune le 21/03/2024